# L'Action Française

Revue paraissant le 25 de chaque mois

VOLUME IV



LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS IMMEUBLE DE *LA SAUVEGARDE* MONTRÉAL

IMPRIMÉ AU DEVOIR
43, rue Saint-Vincent
MONTRÉAL
1920

#### Comment servir

#### L'AGRICULTURE

L'Action française me demande de tirer de deux mots de son choix autant de phrases qu'il me plaira. Il est vrai que le texte laconique «Comment servir», sur lequel je suis appelé à disserter, s'applique au rôle prépondérant que doit jouer l'agriculture dans l'œuvre réparatrice que la plus désastreuse de toutes les guerres impose aujourd'hui au monde entier.

C'est me permettre de traiter un thème favori. En fervent de la glèbe nourricière, je suis plus que jamais convaincu que c'est l'agriculture qui rendra le premier service à l'humanité, dans les années terribles que nous traversons. C'est d'elle, tout d'abord et avant tout, qu'il faut l'attendre. Vous ferai-je grâce des lieux communs qui ont été dits et redits sur le compte de cette branche vitale de l'industrie humaine? Ces clichés vénérables seront pourtant éternellement vrais. « La mamelle du pays », disait pittoresquement Sully, le sage Mentor de Henri IV, qui régénéra l'agriculture en France. Fénelon, plus tard, définissait l'agriculture : « le fondement de la vie humaine, la source de tous les vrais biens ». D'autres penseurs l'ont appelée : « la source des richesses, de toutes les jouissances de la vie matérielle..., le rouage essentiel de la machine politique..., la cause de la grandeur et de la décadence des nations... la plus pure et la plus honnête de toutes les sources de la prospérité d'un pays...»

Fort bien tout cela; mais tous ces compliments à l'adresse de l'agriculture, dont on pourrait prolonger indéfiniment la liste sans s'écarter de la vérité ni tomber dans l'hy-

perbole, ne précisent pas en quoi le cultivateur peut rendre à la société les services qu'elle en attend, à l'heure présente.

Pendant les quatre interminables années de guerre que nous venons de traverser plus ou moins heureusement, j'ai demandé aux cultivateurs de la province de Québec comme une faveur de produire davantage, d'agrandir leurs ensemencements, de labourer plus grand de terre, d'engraisser plus de bétail, de faire plus de culture potagère. Mais comment faire pour arriver à tout cela? me fit-on observer tout d'abord. La guerre nous enlève les bras qui nous sont absolument nécessaires en temps ordinaire. Que votre but soit quand même de produire davantage, ai-je répondu. « Quand même » est la consigne en ces temps d'efforts surhumains.

Et voilà! J'avais tracé à nos gens une tâche rude: d'abord, ressusciter dans la province de Québec la culture du blé, à vrai dire abandonnée depuis l'ouverture des fertiles prairies du Nord-Ouest, au siècle dernier. Eh bien! ils se sont si bien multipliés que notre récolte de blé, qui n'était que d'un million de minots en 1916, atteignait, deux ans après, tout près de sept millions. J'avais demandé une augmentation de cinquante pour cent aux potagers; la récolte de pois et fèves a fait un bond de cinq cent pour cent.

La guerre est finie officiellement, mais que réclame-t-on de toute part? A grands cris plus que jamais, on demande à la terre, la doyenne des manufactures, et à son chef d'usine, le cultivateur, de surproduire, de surproduire encore. Jamais la terre ne s'était vue l'objet d'autant de flatteries : c'est que l'on a besoin d'elle! Jamais l'homme n'a semblé avoir mieux compris que tout vient d'elle et que tout y retourne, même sa fragile enveloppe, hélas! C'est qu'au sortir de ces quatre à cinq années d'horribles sacrifices humains et d'effrayants gaspillages de deniers publics,

1

toutes les nations se réveillent de ce cauchemar, encore plus épouvantées à la vue du gouffre creusé par la folie allemande, ayant à faire face à des dettes qui se chiffrent non plus par millions, mais par billions, dettes tellement monstrueuses, qu'on se demande si les générations futures pourront les payer. Comment refaire la richesse des nations même en dix fois plus de temps qu'il n'en a fallu pour la détruire? Pourra-t-on gagner deux années dans une? La réponse est tout indiquée : c'est de recourir à la production la plus rapide, à l'agriculture. En effet, c'est la terre, - où les forces de la nature agissent d'une façon si merveilleuse qui peut, avec l'aide du Ciel, bien entendu, accroître le plus rapidement la richesse publique. Les industries manufacturières, ses sœurs cadettes, qui sont dépendantes les unes des autres, ne pourront jamais rivaliser avec elle. Le grain de blé en rapportant trente à quarante pour un éclipse, au point de vue dividende, les plus scandaleux bénéfices des grands profiteurs de la guerre. Notons en passant que cette merveilleuse multiplication s'est accomplie tout doucement, dans le sein de la terre apparemment endormie, par l'action du soleil, de l'air et de l'eau du ciel, et cela... sans nuire à personne, ni aux dépens de qui que ce soit! Le cultivateur qui a eu la peine de semer ce blé, n'aura que la peine de le moissonner, quand il le jugera assez mûr. Si l'humanité affamée, appauvrie, a jamais souhaité le renouvellement du miracle de la multiplication des pains, c'est bien en ce moment. De là, ce mouvement spontané vers la terre, qui se manifeste de nos jours sur tous les points de l'univers.

Voilà aussi pourquoi j'ai parlé tout à l'heure du rôle prépondérant de l'agriculture dans la période d'organisation que nous traversons. Mais, pour qu'elle le joue, et le joue bien, ce rôle, il faut non seulement des langues pour le dire, des plumes pour l'écrire, il faut surtout des bras pour agir. C'est à quoi doivent s'appliquer plus que jamais, les gouvernements. Je ne puis m'attarder ici à vous raconter par le menu tout ce qui est tenté par le gouvernement de Québec pour activer le louable mouvement du retour à la terre, pour rendre le séjour de nos belles campagnes, non seulement tolérable, mais enviable, même pour ceux qui cherchent le confort et les profits tangibles. Voilà le but que l'on se propose en s'employant à l'amélioration des routes, à la propagande destinée à mettre à la portée de chacun les dernières méthodes en agronomie. C'est la même pensée qui fit trouver de nouveaux débouchés pour les produits de la ferme et qui favorisera les systèmes féconds, telle la coopération. Dans nos campagnes, on se plaignait de manquer de bras; il n'y avait plus de main-d'œuvre à aucun prix. Eh bien! des mesures furent prises pour procurer aux cultivateurs l'usage de tracteurs automobiles, qui remplacent la main-d'œuvre absente... Et quels efforts encore ne furent-ils pas faits?

Jusqu'ici nous avons pu enrayer le fléau du dépeuplement des campagnes, dont on souffre ailleurs. La population rurale l'emporte encore sur la population urbaine dans notre province. Nous ne devrions pas nous en tenir là. Demeurer stationnaire c'est très souvent rétrograder. Il faudrait donc nous appliquer à accentuer méthodiquement cette différence. Au courant qui, malheureusement, porte un trop grand nombre de fils de cultivateurs à déserter la campagne pour le mirage trompeur de la vie citadine, il faut opposer un contre-courant, il faut les ramener à la vie des champs. La chose est-elle possible? Elle mérite du moins qu'on la tente, et c'est à quoi tendent nos efforts. L'institution des jardins scolaires, dans les villes même, a précisément pour but de donner aux jeunes le goût des saines jouissances champêtres. Dans nos écoles ménagères, les jeunes filles n'apprennent pas seulement à coudre et à faire la cuisine; à la basse-cour, à l'étable, à la beurrerie, au verger et au rucher, partout elles se familiarisent et acquièrent le goût de tâches que l'avenir réserve peut-être à bon nombre d'entre elles.

S'il est actuellement un pays où l'agriculteur ait raison d'être content de son sort, c'est bien la province de Québec. Souhaitons que l'habitant canadien le reconnaisse; il ne convient pas qu'on lui adresse le vieux reproche de Virgile: « O trop fortuné homme des champs! si tu te rendais compte de ton bonheur! » L'agriculteur canadien est fier de ce nom d'habitant, dont sir Lomer Gouin retraçait naguère l'origine historique dans un article fort remarqué; ce nom est consacré et anobli par trois siècles d'existence. Sur nos grandes fermes canadiennes, l'habitant, si on compare ses champs à ceux du paysan des vieux pays, est en quelque sorte un seigneur dont le regard ne peut embrasser toute l'étendue de son domaine. Il a conscience de l'importance de son industrie et il connait la noblesse de sa mission.

Voilà, aussi clairement qu'il m'est possible de le définir en quelques traits de plume, par quels moyens notre agriculture peut aider le pays à sortir du gouffre où l'ont plongé les tragiques événements de ces dernières années.

Voilà comment elle entend servir!

A vous, messieurs de l'Action française, qui poursuivez l'idée patriotique de perpétuer sur la terre d'Amérique l'une des plus grandes civilisations de l'histoire, à vous d'aider de tout votre talent, le mouvement du retour à la terre, et de prouver plus éloquemment que je n'ai pu le faire, que ce sont là les premiers soins à donner à l'humanité pour la guérir du mal profond que lui a fait la guerre.

Jos.-E. CARON, Ministre de l'Agriculture.

#### PHILIPPE LANDRY

Le sénateur Landry est mort, le 20 décembre dernier, à une heure et demie du matin.

Il est de ceux qui ne meurent pas.

D'autres hommes d'État qui ont eu leurs mérites, seront récompensés par de fastueux mausolées : le monument de Philippe Landry, plus durable que le marbre ou l'airain, se dressera dans le cœur d'un peuple.

Comme pour Hippolyte La Fontaine, dont il fut le digne émule, plus le temps passera et plus Landry dominera ceux qui auront été ses contemporains.

Et pourquoi?

Parce que, comme La Fontaine, son ancien dans la

vie publique, il fut impavide.

L'intrépidité dans la défense du droit, tel fut son principal mérite, la note dominante de sa carrière. C'est cette intrépidité que la presse, le concours du peuple, les éloges de l'élite, les solennels hommages de l'Église ont exaltée.

Raconter cette vie longue qui fut, ainsi que l'écrivait le rédacteur de l'Action catholique de Québec, « une ascension constante », relater les incidents dramatiques de la lutte scolaire, rappeler les épisodes d'une violente ou sournoise persécution serait prématuré.

Il vaut mieux ce semble, aujourd'hui, se contenter d'esquisser sa forte et originale physionomie.

\* \* \*

Au physique, Landry était de taille moyenne; maigre, plutôt trapu, les membres comme ramassés, les épaules carrées; son apparence respirait la robustesse et la décision.

Avec des muscles et des nerfs d'acier, il possédait une agilité que des exercices de boxe et d'escrime avaient assouplie. C'était un athlète. A soixante ans passés, encore plein de vigueur, il soutenait sur les pelouses du Parlement d'Ottawa, un assaut d'armes, devant les députés émerveillés. Au cours des luttes électorales, il affronta plus d'une fois les bagarres, ne craignit pas de rencontrer, comme en champ elos, des fiers à bras qui éprouvèrent, à leurs dépens, la force, l'endurance et la souplesse du jeune candidat, en qui s'éveil-laient vite l'amour et l'ardeur de la bataille. Il voulut plus souvent qu'à son tour asséner le dernier coup, comme, dans maintes occasions, il lui plaisait d'avoir le dernier mot.

1

a

a

a

Figure décidée et aussi figure vivante, illuminée d'un ceil merveilleux, calme et profond qui regardait droit devant lui, bien en face, un ceil clair, pénétrant, où se lisait l'intelligence et dans lequel passait souvent un éclair de malice. Chaque fois que j'apercevais son ceil bleu, je me prenais à penser, je ne sais trop pourquoi, que Landry, de descendance acadienne, reflétait dans son regard les souvenirs lointains de la dispersion.

\* \* \*

Au moral, Philippe Landry était un homme qui ne se livrait guère. C'était d'abord un silencieux. Sa force était de savoir écouter. Sur ce point, d'une patience inaltérable; quelques brèves réponses s'il le jugeait nécessaire et il retombait dans son mutisme, ce qui ne laissait pas parfois d'être gênant, et ce dont il semblait se rendre compte aussi bien que ses visiteurs. Observateur — qui ne se rappelle son œil si vif? il préférait lire dans l'âme de son interlocuteur, ami ou adversaire. Il examinait l'un ou l'autre, le jaugeait, l'appréciait intérieurement, cherchait à le percer, et s'il finissait par donner son estime et sa confiance, c'était

la plupart du temps pour toute la vie, car peu d'hommes ont été aussi constants dans leurs amitiés ou conservé autant de fidèles amis. S'il croyait devoir se tenir sur la réserve, il s'appliquait néanmoins à saisir un exposé, à comprendre un argument, emmagasinait toute parole dans son imperturbable mémoire, attendant son heure de lancer la riposte cinglante et décisive. Il n'était jamais pressé. Il a ainsi différé jusqu'à sa mort, emportant avec lui bien des secrets : l'occasion ne s'est pas présentée.

Réfléchi, et en plus logicien. Entre ses mains, — qu'un me passe l'expression — la logique devenait une arme redoutée. Un député libéral — il y a de cela plus de trente ans — très fort jouteur dans les débats contradictoires devant le peuple, ayant la répartie vive et heureuse et souvent salée, avouait que Landry lui faisait peur : « Rude logicien », disait-il.

\* \* \*

Il ne se privait pas du reste de saupoudrer d'ironie ses harangues et ses discours. Il triomphait surtout dans l'article de journal, où il était passé maître. Sauf la victime, qui la trouvait mauvaise, tous les rieurs étaient du bon côté. Fortement documenté, armé d'arguments et de preuves, il donnait libre cours à sa verve malicieuse. Il semble que Landry, comme on l'a remarqué pour bien des hommes célèbres, n'était vraiment lui-même que la plume à la main. Plutôt sérieux d'habitude, presque toujours grave, parfois ne souriant même pas aux bonnes histoires ou aux facéties, aiguisant plutôt rarement un badinage léger, il inclinait cependant et cela jusqu'à la fin de sa vie, aux drôleries de pince-sans-rire, ainsi qu'il arriva un jour à la Chambre des Communes, alors qu'il était simple député.

On allait prendre le vote. Dans le brouhaha des allées et venues, des appels et des réponses, à la faveur de l'inattention générale, Landry avait réussi à s'affubler d'une énorme perruque; de grosses lunettes bleues chevauchaient sur son nez. Quand le « pointeur » regarda de ce côté, il resta ébahi! Qui était cet inconnu, de haute taille? — Landry avait grimpé irrévérencieusement sur deux ou trois volumes du « Hansard »! — Les députés stupéfaits n'en croyaient pas leurs yeux, se demandant d'où cet intrus avait surgi? Puis, voici qu'à l'hilarité générale, s'opère un changement à vue: perruque et lunettes s'évanouissent, et sur le parquet de la Chambre, descendu de son piédestal, apparaît Landry!

\* \*

Cette faiblesse à se payer la tête de ses amis, n'empêcha pas Landry d'être un méditatif. On ne rencontrera pas souvent quelqu'un qui comme lui savait lire ou rédiger un document, le peser avec une application minutieuse, s'arrêtant aux dates, scrutant le sens, vérifiant les détails, fixant sa loupe entre les lignes. Un juge d'instruction n'eût pas procédé avec plus de circonspection.

Peu de gens se rappellent sa réponse aux «Six raisons du docteur XXX», où Landry montrait que le brave homme avait antidaté sa décision, en donnant comme raison de sa démission à tel quantième, un fait qui ne survint que quelques jours plus tard! De ces aubaines et de ces trouvailles, Landry était coutumier, car il supposait... chez les autres des distractions.

Le surlendemain de sa très grave opération, en mars 1917, malgré les avis contraires — il était aussi difficile de l'en empêcher quand il avait décidé quelque chose, que d'arrêter la chute Niagara — , il entreprit d'écrire dans son lit, au crayon, une réponse où un minutieux examen lui permit de saisir au vol une inadvertance, analogue à celle du docteur dont il vient d'être question. Habitude de concentrer son esprit sur un seul objet.

Quand arriva la première lettre de Sa Sainteté Benoît XV, au sujet des affaires canadiennes sur la question des langues, il expliqua, non pas la lettre, mais ce qu'il comprenait de la lettre, la trouvant en somme favorable aux Canadiens français, ce qui ne laissa pas de surprendre bien des gens moroses. Inutile d'ajouter que les documents pontificaux postérieurs accentuèrent la note de bienveillance du Saint Père, ce qui prouve que le sénateur Landry avait vraiment saisi la pensée du Pontife romain et que l optimisme qu'il manifesta devant quelques âmes timides procédait, non d'une tactique de politicien, mais de la justesse de son coup d'œil et de la rectitude de son jugement.

\* \* \*

Au milieu des luttes politiques de sa jeunesse et de son âge mûr — elles étaient alors sans merci d'un côté comme de l'autre — si Landry fut très longtemps un indéfectible tenant de son parti, néanmoins, à plus d'une reprise, il sut rompre en visière avec ce parti; bref, il avait, je dirais, l'instinct de l'indépendance.

Il voulut rendre à ce parti le service de vouloir le maintenir dans les traditions des anciens, d'essayer de retenir ses amis sur la pente où ceux-ci devaient finir par sombrer, du moins en ce qui regarde la province de Québec. Tenace, il tint contre vents et marées. Je ne sais si cette résistance obstinée n'a pas une singulière valeur, encore que devant les foules, le succès donne toujours raison et l'échec toujours tort!

\* \*

Quoiqu'il en soit, c'est cette indépendance foncière, s'accusant davantage avec les années, qui fit que Landry sut mettre au-dessus de tout, l'idée canadienne et l'idée catholique. Ce sont ces deux idées qui l'acheminèrent vers la rupture finale, dans les fameux conflits ontariens.

Sur l'idée nationale, un exemple.

t

Quand vint l'affaire Riel — prise d'armes et pendaison — Landry se sépara bruyamment de ses chefs, en plein Parlement; en dehors, il tint des assemblées de protestations. Il persévéra si bien dans son opposition, qu'aux élections de 1887, il fut battu. Avec l'exactitude qu'il mettait en toutes choses, il racontait comment et par les influences de qui et de quel argent, il avait mordu la poussière. Je n'en dis pas plus long, jugeant inutile de réveiller les morts!

Champion vigilant des principes catholiques, il se signala en maintes occasions à les défendre. Pratiquant sa foi, il était de ceux qui veulent être conséquents avec leur conscience, même dans la vie publique. Il le montra en 1914, dans la question du divorce, alors qu'il protestait de toutes ses forces, contre l'« abstention complète» de sénateurs catholiques, à voter sur les instances pendantes en divorce, bien qu'ils eussent le pouvoir et selon le sénateur Landry, le devoir de se prononcer sur cette grave question. Les lettres qu'il écrivit alors — je ne dirai pas à qui — étaient imprégnées d'un intense sentiment religieux. Avant de mourir, ce fut avec une vive indignation qu'il apprit comment sautaient les digues restées debout jusque-là, pour protéger le mariage qu'il considérait comme un sacrement.

\* \* \*

A propos des combats qu'il soutint, on a parlé d'intransigeance. Il y a plus d'intransigeants que l'on ne croit généralement : ceux qui repoussent toute proposition d'accommodement sur un ton cassant, ceux qui vous écoutent et s'essaient à répondre avec courtoisie, ceux qui ne disent rien, mais gardent leur idée, ceux qui réservent toutes leurs sévérités — il s'agit de la race des modérés — pour les lutteurs, ceux qui blâment avec âpreté les faux pas de leurs amis, ceux enfin qui abondent dans votre sens, pour donner le change, mais restent sur leurs positions, tous ceux-là sont intransigeants: le nombre en est grand. Landry, selon l'occurrence, savait nuancer son dissentiment: dans ce qu'il tenait pour vrai, il n'admettait aucune concession substantielle: il se défendait d'abdiquer: cette conduite n'est-elle pas la sagesse même?

\* \* \*

Intransigeant, peut-être; cela n'empêchait pas les tractations, les entrevues, les pourparlers, les échanges de propositions, les démarches, les visites : il y aurait beaucoup à dire là-dessus.

Nous touchons à l'un des côtés les plus curieux de sa carrière : si son action publique fut éclatante, son action privée qui nous échappe nécessairement, en grande partie, fut des plus actives et des plus étonnantes. Le travail qu'il accomplit ainsi paraîtra lorsqu'il sera connu, prodigieux.

Solitaire, rivé pour ainsi parler, à son bureau, entouré d'une vaste bibliothèque, admirablement classée, où il trouvait dans le temps de le dire, ce qu'il voulait, possédant un arsenal de documents manuscrits patiemment recueillis, il mûrissait de longues heures, comme à loisir, le parti à prendre, pesait les alternatives. Dans cette voûte qui est déjà et sera plus tard une source précieuse d'informations historiques, à côté des lettres et des confessions des autres, on trouvera sa propre correspondance, volumineuse, qui révèlera bien des incidents qu'on ne soupçonne guère. Il ressortira de tout cela— et ceci est une assertion surprenante— que Landry fut un modéré, qu'il était animé d'une grande bonne volonté, qu'il prenait soin de ne pas irriter inutilement un adversaire, qu'il était anxieux d'offrir le

rameau d'olivier. Encore un coup, il n'allait pas jusqu'à la capitulation, et, il n'entrait pas dans ses calculs de conclure une trève trompeuse par la trahison.

\* \* \*

C'est dans la question ontarienne que se vérifia tout ce que je viens de dire. Dans cette question des écoles Landry montra son énergie et son habileté, il y déploya infiniment de ressources.

Les difficultés scolaires d'Ontario ont surgi de nos défaites scolaires dans l'Ouest, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Parce que nous avions été vaincus — et encore, sans les honneurs de la guerre, — on conçut l'idée de nous acculer dans nos derniers retranchements. Ainsi naquit l'imbroglio dans la province voisine.

Landry, au plus fort de la lutte, occupait au Sénat le

fauteuil de président.

L'Association d'Éducation d'Ontario sonnait le rappel; ses congrès mobilisaient tous les hommes de cœur, concrétisaient, en quelque sorte, les plans de défense.

En plus d'une occasion, Landry avait déjà payé de sa personne; on tournait les yeux de son côté; de lui, on espé-

rait beaucoup.

On lui offrit la présidence de l'Association qu'il accepta après qu'on lui eût promis que quoi qu'il arrivât, on lutte-

rait jusqu'au bout.

La main dans la main, avec le sénateur Belcourt — un Québecois et un Outaouais, un vieux conservateur et un franc libéral, un président du Sénat et un ancien président de la Chambre des Communes — Landry fonça dans la mêlée. Elle devint vite ardente : il frappait d'estoc et de taille même ses anciens compagnons d'armes; il tenait tête au gouvernement de Toronto.

Il se sentait pourtant gêné. Il lui fallait toute sa liberté, une indépendance totale.

Il renonça à la présidence du Sénat et conserva celle de l'Association. Les avantages matériels qu'il repoussait du pied dédaigneusement étaient considérables, les influences auxquelles il renonçait, puissantes; il pouvait enfin croire qu'il avait gagné ses épaulettes et droit au repos.

N'importe, il descendit du fauteuil : il voulait monter plus haut; il lui plaisait de sacrifier les honneurs à l'honneur.

Depuis quelque temps, le nom de madame Landry revenait dans les journaux. Il lui demanda de partager son sacrifice. Elle remplissait alors dignement, à la légitime fierté des siens, son noble rôle dans les salons du Sénat.

Elle n'hésita pas un seul instant.

Depuis toujours, elle avait épousé les causes de son mari. Il le savait et appréciait d'autant son appui.

En confidence, il fit d'elle ce bel éloge : « Je lui dois ce que j'ai de meilleur en mòi. »

Le sénateur Landry montait à l'horizon de notre vie politique; — comme je le disais au commencement de cet article, son ascension ne fait que de commencer; il montera encore, il montera toujours.

Il avait écrit à sir Robert Borden qu'il voulait consacrer les dernières années de sa vie à la défense de la justice. Il tint parole.

Ses efforts ont semblé grandir à mesure que diminuaient ses forces : de plus en plus, s'affirme l'énergie du caractère dans un corps qui défaille.

Il fut l'âme de la lutte : sans se troubler d'échecs passagers, ce qu'il voulait, c'est que la cause restât debout.

Il acceptait d'aller à la mort, mais en opérant sa retraite petit à petit : comme ces chevaliers entourés par une meute d'ennemis, il soutenait vaillamment le choc en reculant.

té.

de

du

ees

re

n-

y

er

i-

t.

n

S

t

Il lutta jusqu'au dernier souffle : il affronte la traversée de l'océan pendant la guerre, pour suivre l'appel des écoles devant le Conseil privé : déjà condamné sans rémission, sachant quel sort l'attendait, il se rend néanmoins à Ottawa, une dernière fois, préside toutes les séances du Congrès. Il revient à Québec, lutte encore et résiste; il chancelle et se redresse; enfin, comme un chêne puissant, il s'abat sur un lit d'où il ne devait plus se relever.

C'était la dernière lutte, la lutte suprême qui commencait.

Ce qu'elle fut? Longue, pénible, cruelle.

A aucun moment, il ne se fit illusion : il voyait venir la fin. « On veut me faire croire que j'en reviendrai : je sais que c'est fini. Il faut se préparer. »

Sa préparation fut le digne couronnement d'une noble carrière.

D'abord, il eut une vive conscience du néant de la vie. « Nous ne sommes pas grand'chose; au cours de nos années, nous jetons une faible lueur, comme une allumette qui s'enflamme, une lueur rapide et nous croyons que c'est le soleil! »

Puis, ce fut une acceptation de la souffrance, de la « bonne souffrance », de la souffrance expiatoire. A de certains instants, au milieu de douleurs suraiguës, d'indicibles douleurs qui le tenaillaient dans tous les membres, il s'arrêtait comme découragé : « Oui, endurer, je le veux bien, mais dans une heure, ce sera à recommencer. » Et de fait, le supplice durait des heures entières ou recommençait. Au milieu des plaintes que le colosse abattu ne pouvait s'empêcher de proférer, lui si dur au mal : « Je crains, mon Dieu, de ne pas souffrir comme vous le voulez! »

C'était bien là les sentiments d'un chrétien humble et résigné. A quelqu'un qui cherchait à l'encourager : « Soyez sans crainte, sénateur : vous vous présenterez devant Dieu en lui disant que vous avez essayé de faire tout votre devoir et cherché à défendre la vérité. » — « Je m'en garderai bien; si je pensais ainsi, j'irais tout droit au fin fond du purgatoire. »

fe C

a

te

27

q.

y

ré ti

fa

di

cl

d

C

G

SE

la

di

éc

di

ju

to

p: er

an

te

Rassuré sur son salut, n'ayant pas de motifs de s'inquiéter, il confiait au docteur que cependant la lutte finale l'effrayait.

— « Vos luttes sont faites : vous vous endormirez comme un enfant. »

Enfin, durant son interminable agonie, qui dura des jours, il se réfugiait dans la prière. Pendant de longues heures, il psalmodiait les mêmes invocations, les mêmes noms sacrés.

De tout ce qu'on lui pouvait proposer dans les derniers mois, rien n'était accueilli avec une joie si manifeste, une plus vive reconnaissance que l'offre qu'on lui faisait de prier avec lui.

Dans les derniers jours, il avait fait changer le grand Christ de place : il l'avait fait suspendre sur la muraille, face à son lit, pour le voir : — « J'espère qu'Il sera content. »

L'heure tant redoutée pour sa famille et ses amis allait sonner. C'était le soir, vendredi, 19 décembre; il était six heures. Depuis le midi, il n'avait donné aucun signe de connaissance. Quelqu'un qu'il aimait lui suggéra les actes de foi, d'espérance, de charité. Il entendit son nom et reconnut cette voix. Il ouvrit les yeux et d'une voix éteinte, il murmura : « Je crois! »

Ce fut sa dernière parole.

Quelques heures plus tard expirait le sénateur Philippe Landry, bienfaiteur de sa race.

Théophile Hudon, S. J.

### LA CONFÉRENCE SUR L'ÉDUCATION

et

ez 1t

n

n

e

La conférence nationale sur l'éducation (National Conference on Character Education in Relation to Canadian Citizenship), tenue à Winnipeg au mois d'octobre dernier, a dans l'esprit de ses organisateurs une trop grande importance pour ne pas attirer notre attention. Un second congrès de même caractère devant se réunir à Ottawa dans quelques semaines, il importe de chercher l'attitude qui nous y conviendra.

Le but de la conférence de Winnipeg, si l'on en croit les résolutions adoptées, était de faire accorder, dans l'éducation des Canadiens, une importance plus considérable aux facteurs moraux et spirituels. Plus que toute autre, déclare-t-on, cette question devra préoccuper le conseil chargé de continuer l'œuvre du congrès.

Les movens recommandés à cette fin sont: la fondation d'associations comme les Boys' Brigade, Boy Scouts, Cadet Corps, Canadian Standard Efficiency Training, Canadian Girls in Training, Girl Guides, Little Mothers' League, qui servent à developper chez les écoliers les aptitudes physiques, la serviabilité et le civisme; l'inspection médicale, le soin des dents, l'enseignement des lois de l'hygiène dans toutes les écoles; l'esprit de solidarité favorisé dans les jeux et les études, plutôt que la lutte des classes; l'instruction obligatoire jusqu'à seize ans et les cours post-scolaires obligatoires pour toute la jeunesse canadienne jusqu'à dix-huit ans. Si les parents sont nécessiteux, que l'État les secoure tant que les enfants poursuivront leurs études, et qu'une loi interdise aux chefs d'usine d'employer un enfant qui devrait être à l'école. En attendant ces réformes, qu'on agrandisse les terrains de jeux, qu'on améliore les écoles rurales, qu'on y

établisse des cours post-scolaires. La conférence s'occupe aussi de moraliser le cinéma, de mieux former et de mieux traiter les instituteurs. En vue de développer une mentalité canadienne, elle demande au gouvernement fédéral l'adoption d'un drapeau canadien distinct de tout autre, le choix d'un jour (par exemple la fête de la Confédération) pour conférer solennellement aux étrangers le titre de citoyen du Canada, le versement au trésor de chaque province d'une somme destinée à l'éducation canadienne des immigrés.

M

1'5

qı

te

tin

di

le

aj

VE

R

ne

m

tr

re

de

de

no

no

l'] m la

qu

gr

il

at

qu

le

lio

da

ne

un

Enfin, « pour que Canadiens anglais et français ne manquent plus d'interprètes de leur bonne volonté mutuelle, l'étude de l'anglais et celle du français devraient être encouragées dans toutes les universités canadiennes. »

Avant de se séparer, la conférence institua un conseil permanent composé de cinquacte membres et représentant toutes les provinces. Sous ce conseil, un comité (National Bureau) est chargé de faire une enquête sur les lacunes de l'éducation. Son travail servira au congrès d'Ottawa, que le Conseil doit convoquer au mois de février prochain.

\* \* \*

Les catholiques saisiront ce qu'il y a de bon dans le but mis en avant par les organisateurs du congrès et ce qu'il y a d'incomplet et parfois de répréhensible dans les moyens proposés pour l'atteindre. Pour nous, le grand moyen de formation morale, c'est le développement du sentiment religieux. Ce moyen peut suppléer à bien d'autres, il n'est remplacé par aucun. Il en fut question au congrès de Winnipeg. Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Martin, invita les autorités religieuses à introduire dans les écoles l'enseignement de la religion. Il s'engageait à les y aider dans sa province. Mais le congrès n'a pas formulé de vœu à ce sujet.

oe

i-

u

3,

1-

e

Avec beaucoup de franchise et d'énergie, le R. P. MacMahon, S.J., recteur du collège de Régina, a prévenu l'assemblée que les catholiques ont mieux que les expédients qu'elle proposait pour moraliser la jeunesse. En même temps, il l'avertissait que jamais les catholiques ne consentiront à laisser centraliser la direction de l'éducation canadienne par une organisation fédérale, comme quelques-uns le désiraient. « Et pourquoi cette opposition irréductible? ajouta le P. MacMahon. Pourquoi ne pas se fier au gouvernement, comme le demandait tout à l'heure le Révérend Reekie? Parce que l'Église a trop l'expérience des gouvernements pour se fier à aucun d'eux en cette matière... Ce manque d'éducation morale que nous déplorons tous ne se trouve que dans les écoles publiques. Toute cette conférence est une confession tacite que le système tant vanté des écoles publiques est une faillite. Tous ensemble vous devriez vous frapper la poitrine et dire : Ergo erravimus, nos insensati, nous nous sommes donc trompés, insensés que nous sommes; vous devriez reconnaître qu'une fois de plus l'Eglise a eu raison. Dans nos écoles, nous avons ce qui manque tristement dans les vôtres. Chez nous, Dieu a la première place, et les devoirs envers Dieu sont les premiers que nos enfants apprennent... Il eût donc été convenable que, parmi les nombreuses résolutions qui ont été présentées, il s'en fût trouvé une pour féliciter l'Église catholique de son attitude séculaire sur cette question, et pour remercier Dieu qu'il y ait une Église qui jamais ne fléchit le genou devant le Baal moderne. »

Il n'y eut aucun vote d'approbation pour l'Église catholique qui maintient inflexiblement l'enseignement religieux dans les écoles, ni aucun vote de censure contre les gouvernements qui le restreignent autant qu'ils le peuvent. Dans une province où tout signe de religion est proscrit de l'école, dans une ville où les catholiques doivent payer deux taxes scolaires s'ils veulent faire enseigner le catéchisme à leurs enfants, on n'a pas trouvé un mot de doléance ou de souhait pour remédier à cet état de choses. Si l'on veut sincèrement coopérer avec les catholiques pour moraliser l'éducation, qu'on leur permette au moins d'utiliser un moyen qui chez eux a fait ses preuves. Ce n'est pas en imposant jusqu'à seize et dix-huit ans un enseignement défectueux que l'on améliorera la situation. Il est heureux que le point de vue catholique ait été tout de suite aussi nettement formulé.

\* \* \*

Le point de vue français ne devra pas être moins clairement exposé, si l'on veut arriver à un résultat satisfaisant.

Le vœu du congrès de Winnipeg sur l'enseignement du français dans les universités, d'autres discours qui n'ont pas laissé de traces dans les résolutions, ont fait croire à quelques-uns que l'on prêchait enfin le nouvel évangile qui doit amener dans notre pays la pacification universelle. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi, car la bonne entente n'est pas seulement utile, elle est nécessaire à l'avenir de notre nation. Ceux qui y travaillent loyalement ont conquis nos sympathies dès le début. Mais les résolutions du Congrès de Winnipeg ne semblent qu'un pas, et très court, vers l'entente parfaite.

Si l'on veut un accord durable, il faut que dès le principe tous se forment et acceptent une juste conception de ce que doit être l'union des races au Canada. Ce que les Canadiens français ont constamment rejeté, ce n'est pas l'union avec les Anglais, c'est l'espèce d'union qu'on voulait leur imposer. La seule union possible et désirable, ce n'est pas la fusion des Anglais et des Français, c'est leur entente amicale. Or, l'amitié ne suppose pas l'absorption d'un

ami par l'autre, elle suppose l'égalité, le respect mutuel de leurs notes personnelles et de leurs prérogatives. Le rapprochement ne doit pas tendre à nous faire moins français et les Anglo-Canadiens moins anglais, il doit faire que, restant ce que nous sommes et nous perfectionnant selon nos aptitudes respectives, nous nous estimions et nous respections davantage les uns les autres.

Les incompris et les mésestimés, au Canada, ce ne sont pas les Anglais. Leurs idées dominent partout, partout leurs usages font loi. Il n'est pas un Canadien français de quelque influence qui ne lise, chaque jour, un ou plusieurs journaux anglais. Les romans et les magazines anglais ou américains se vendent chez nous, les cinémas et les théâtres reproduisant la vie anglaise regorgent de Canadiens français, les coutumes anglaises pénètrent dans notre société et jusque dans nos familles. L'enseignement de l'anglais fait partie de tous nos programmes scolaires. Sitôt qu'un Canadien français est introduit dans un milieu anglo-saxon, son premier soin est de se muer en Anglais. Une grande partie du commerce canadien-français est soigneusement camouflée sous des couleurs anglaises ou américaines; même chez nous, la réclame est presque toute anglaise. Des Canadiens français doivent livrer de véritables luttes pour obtenir de Canadiens français un peu de français dans le commerce et l'industrie. On signale, chez beaucoup d'avocats, la tendance à plaider, à correspondre, à procéder en anglais, à angliciser de fond en comble le barreau de notre province. Nous avons déjà tant cédé que les étrangers ont peine à nous distinguer de la masse américaine. Dès que nous nous sentons observés, comme des enfants timides, nous perdons contenance et nous corrigeons notre attitude pour prendre une pose anglaise; nous nous excusons parfois de n'y réussir encore qu'imparfaitement et nous ne manquons pas de conseillers qui nous engagent fraternellement à nous y exercer de plus en plus. Nous avons si bien l'habitude de renoncer à notre langue quand nous parlons aux étrangers que ceux-ci ont vraiment du mérite d'apprendre le français. Nous ne leur en laissons guère l'occasion.

Dans ces conditions, si nous voulons une entente d'amis, c'est-à-dire d'égaux, il est clair que ce n'est pas aux Canadiens français à prendre les devants. Ils ont déjà fait beaucoup plus que la moitié du chemin. Les Anglais nous demanderaient plutôt de rester chez nous et de garder un peu de dignité pour qu'ils n'aient pas à nous ramasser trop bas. Si nous cherchons l'estime et le respect des autres, commençons par nous estimer et nous respecter nousmêmes. Dans un temps où tous les peuples se surestiment, beaucoup de Canadiens français ont honte de paraître ce qu'ils sont. C'est un moyen douteux pour conquérir l'estime de nos fiers concitoyens.

Et cependant, à propos du congrès de Winnipeg, quelques Canadiens français n'ont rien trouvé de mieux pour cimenter l'union des races que de nous pousser davantage à l'étude de l'anglais. Ils n'eurent pas un mot de reproche pour ceux qui, depuis cent cinquante ans, n'ont pas jugé à propos d'apprendre netre langue et d'étudier nos façons d'agir, mais ils ont réclamé un système d'éducation qui permette à tous les Canadiens de se sentir chez eux parmi les Anglais. Ces gens-là, s'ils ne travaillent pas délibérément à la disparition graduelle de l'élément français, contribuent inconsciemment à perpétuer un malentendu funeste, à savoir qu'il n'y a qu'un type de Canadien, le Canadien anglais, et que c'est sur lui que tous les autres doivent se modeler. Agir ainsi, ce n'est pas vouloir une entente entre amis, c'est vouloir l'absorption des uns par

les autres. Or, celle-ci ne se fera pas présentement sans une résistance acharnée. Si la génération d'aujourd'hui veut vivre en paix, il faut que tous acceptent un second type de Canadien, le type français, qu'on reconnaisse ses qualités, qu'on lui permette de se développer et de se perfectionner selon ses caractéristiques. Il faut que les Anglais reconnaissent que certaines méthodes d'action, pour n'être pas les leurs, n'en sont pas moins recommandables et dignes de respect. Ainsi, pour les œuvres de charité, notre organisme paroissial et nos communautés religieuses nous dispensent de bien des rouages qui leur sont nécessaires. Ils ont donc tort de croire que beaucoup d'institutions sont chez nous inexistantes, parce qu'elles n'existent pas sous la forme qu'ils ont adoptée. De même, ils font grand cas de certains moyens de formation qui nous sont inacceptables. Par exemple, la délicatesse française éprouve une invincible répugnance à enrégimenter des jeunes filles, à les habiller en garçons et à les faire jouer au soldat, surtout quand ces jeunes filles ont quinze ans et davantage.

Si nos concitoyens de langue anglaise veulent sincèrement la véritable union des deux races, ils doivent loyalement prendre leur parti de ces divergences inévitables. Ils doivent apprendre assez de français pour pénétrer notre vie intime; ils doivent nous observer, non avec des lunettes anglaises, mais avec leurs yeux d'hommes de bon sens. Surtout, ils doivent s'efforcer de nous traiter en égaux. En conséquence, s'ils nous invitent jamais à leurs délibérations sur des questions d'intérêt général, ils doivent être prêts à accepter nos vues comme ils le sont maintenant à nous imposer les leurs.

Cette disposition nécessaire manquait au congrès de Winnipeg. Ce fut une conférence anglo-protestante, non une conférence nationale. Nous y étions admis à écouter

les avis des autres, mais il était trop clair que nos idées n'avaient aucune chance d'y faire autorité. Le conseil issu de ce congrès est, lui aussi, un conseil anglo-protestant. Sur cinquante membres qui représentent les neuf provinces, il v a treis Canadiens français et cinq catholiques en tout, semblet-il. Puisque, sur sept représentants de la province de Québec, on en choisissait quatre dans la minorité anglo-protestante. n'était-il pas de la plus élémentaire convenance que le groupe acadien des provinces maritimes, les groupes français de l'Ontario et des provinces de l'ouest, fussent aussi représentés? Le congrès a recommandé l'étude de l'anglais et du fancais dans les universités, mais il n'a rien dit pour assurer aux Français qui veulent étudier le français la pleine liberté qu'ont les Anglais d'étudier leur langue dans toutes leurs écoles et dans toutes les provinces. Si c'est ainsi que l'on entend l'égalité entre amis, il est à craindre que l'amitié ne dure pas.

Le plus stupéfiant, c'est que quelques-uns des nôtres s'enthousiasment de ce qu'on nous offre. C'est à faire croire que les plus redoutables ennemis de la survivance française en Amérique, ce ne sont pas les Anglais ou les Américains, mais ceux qui, prêchant la conciliation, nous conseillent l'effacement, presque l'annihilation. C'est parce que ces hommes n'ont pas su embrasser et poser le problème des races au Canada qu'il y a eu jusqu'ici tant de tiraillements et de difficultés dans notre pays. Si nos hommes publics avaient su affirmer les conditions nécessaires à la paix, elles seraient acceptées aujourd'hui. Ce qui leur a manqué pour bien circonscrire la question, ce ne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cet article était livré à l'imprimeur quand nous avons lu l'intéresrapport de M. Miller publié dans l'*Enesignement primaire* de janvier. Nous y voyons que les délégués de Québec à Winnipeg ont bien fait ce qu'on pouvait attendre d'eux, mais nous ne croyons pas avoir à modifier notre jugement sur le congrès à la suite de cette lecture.

sont pas les mots anglais, c'est la lucidité française et le courage de leurs convictions. Notre faiblesse, à nous, c'est d'avoir si peu d'hommes qui savent réfléchir et voir à distance. Ce sont des penseurs qui nous manquent; des parleurs, nous en avons de reste. Et ainsi nos plus graves problèmes sont discutés et résolus au hasard des circonstances et des intérêts particuliers, dans le vague d'un discours de banquet ou le flottement de périodes déclamatoires.

Si les promoteurs des conférences sur l'éducation ne sont pas des farceurs, s'ils veulent sincèrement le progrès de la nation canadienne, ils étudieront, espérons-le, nos tendances, nos aspirations, nos moyens de perfectionnement; ils en admettront dans leurs conseils un nombre suffisant d'interprètes autorisés; ils se montreront disposés à promouvoir partout les modifications que le respect de nos idées pourrait leur suggérer.

Adélard Dugré, S. J.

#### APPEL

Près de mille abonnés de 1919 n'ont pas encore soldé leur abonnement. Nous les prions de s'acquitter au plus tôt de cette dette — en nous transmettant leur abonnement de 1920.

Ils pourront trouver là-dessus, dans la Vie de l'Action française, des indications qui ne manqueront pas de les faire réfléchir.

#### NOTRE HOMMAGE AU « DEVOIR »

Le Devoir fêtera dans quelques jours son dixième anniversaire. Nos amis nous en voudraient de ne point rendre notre hommage à ce grand aîné. A l'Action française nous tenons jalousement à l'originalité et à l'autonomie parfaite de notre œuvre. Toutefois nous ne faisons nullement mystère de l'avouer : sans le Devoir, l'Action française fut peutêtre née; elle n'eut pas conquis ses meilleurs succès. Elle a bénéficié largement du réveil que le fier journal a opéré dans les esprits, du concours généreux qu'il ne lui a point marchandé. A tous ces titres, elle lui envoie aujourd'hui le salut de l'épée.

Ce dixième anniversaire va marquer la réalisation d'une grande promesse. Qui ne se souvient des espérances ferventes mêlées d'anxiété que faisait naître en 1910 l'œuvre nouvelle? Beaucoup parmi les hommes de trente ans avaient déjà assez vécu pour assister à l'effondrement au moins partiel de leurs illusions. Tant d'œuvres et tant d'hommes avaient promis l'effort superbe de la régénération qui presque toujours avaient ajourné leurs résultats. Cette fois l'entreprise groupait de si beaux talents, manifestait une si profonde intensité de vie, s'appuyait sur une telle force d'opinion qu'une déception nouvelle eut fait penser à une faillite de l'espérance.

Voilà dix ans que l'œuvre vit. Elle n'a pas réalisé le miracle de satisfaire tout le monde. Beaucoup ont reproché et reprochent encore au *Devoir*, sur le ton tranchant et définitif, les violences de ses polémiques, les erreurs de sa stratégie. Certes, le temps sera nécessaire pour juger cette œuvre selon la juste optique de l'histoire. Mais dans

cinquante ans, quand on pourra mesurer la somme des services rendus, nous avons peur que beaucoup des critiques d'aujourd'hui paraissent alors bien misérables. Nos prochains neveux, s'ils ont quelques lettres, découvriront, en tout cas, que l'histoire manque parfois singulièrement d'originalité. Dans notre grave époque à nous, ils apercevront encore de ces professionnels de la mansuétude qui n'avaient pas assez de violences pour reprocher violemment aux autres leur manque de douceur; ils admireront ce sens de la justice qui, dans la vie d'un bon serviteur, ne faisait compter que les faiblesses et les erreurs; et ils concluront que, de notre temps comme toujours, il fut apparemment plus facile de rester modéré et d'éviter les fausses tactiques, en robe de chambre et au coin de son feu, que sous la cotte de mailles et en plein combat.

Nous voulons dire tout le fond de notre pensée : l'année 1910 apparaîtra à la prochaine génération comme l'une des grandes dates de notre journalisme politique et national. Pour trouver un événement d'une égale importance, il lui faudra peut-être remonter jusqu'à 1806, date de la fondation du Canadien. Les deux œuvres et les deux époques ne laissent pas d'ailleurs que de se rapprocher par beaucoup de ressemblances. En 1806 c'est une œuvre d'éducation politique et de défense française que fondent aussi Bédard et ses associés. Une tempête de fanatisme alimentée par la presse anglaise monte et grandit tous les jours. Au fond c'est une volonté de pervertir la constitution de 1791 pour achever l'asservissement des vaincus. Dans l'arène du parlement se joue le sort des libertés essentielles. Le sens politique est à créer. Beaucoup parmi les nôtres, par fétichisme de l'autorité, par peur de la bataille, par l'appât des fonctions lucratives, ont une tendance à légitimer le despotisme. L'école catholique et française est assaillie.

L'affaire de l'Institution royale ne date que de cinq ans. Le Canadien naquit de tous ces besoins; il fut fondé dans le désintéressement par des hommes qui, au moyen des forces politiques, voulaient servir avant tout l'idée nationale. Ces hommes de 1806 possédaient plus de bonne volonté que d'expérience, plus de conviction que de talent.

En 1910 c'est de même un souci de défense française et d'éducation politique qui provoque la fondation du Devoir. L'ennemi est à l'intérieur et à l'extérieur. Contre nous. contre nos minorités s'accroissent les aggressions des majorités anglo-saxonnes. Tous nos droits constitutionnels sont remis en question. Nous-mêmes nous sommes gravement atteines d'indifférentisme national. Le jeu des alliances parlementaires, les ambitions du pouvoir, les passions de parti ont anémié le sentiment français dans le monde politique. Là nous cédons tout le terrain que demande le fana sme. Dans le reste du peuple, dans la vie commerciale, industrielle, professionnelle, se rétrécit rapidement le domaine de la langue française. Voulons-nous mesurer la pente descendue? Songeons que nous étions en train de perdre jusqu'à nos instincts de race, de tous les plus irréductibles, les derniers à mourir chez les peuples décadents. Une crise politique s'ajoute à ces malaises. Cette fois c'est tout "avenir du pays, c'est sa constitution, son autonomie, sa vie, que menace une formidable poussée d'impérialisme britannique. De toutes parts les problèmes surgissent avec une ampleur, une gravité que n'avaient pas connues les fondateurs de 1806. L'œuvre de réaction demandera donc d'aussi nobles désintéressements, mais, en outre, des esprits mieux armés et plus forts. Elle ne manguera point de les trouver. Toute une école de jeunes journalistes, attirée par un beau devoir de conscience, entraînée aussi par la puissante personnalité d'un chef, se groupa sous l'étiquette

nationaliste. Ces hommes dont presque tous pouvaient prétendre à tout, aux plus hauts honoraires de la grande presse, rognèrent gaîment dans leur budget, par amour de la Cause, pour faire leur besogne de défenseurs et d'éveilleurs.

Parce que leurs esprits sont plus forts et voient plus grand, les parlements ne leur apparaissent plus comme le seul champ clos où se décident les destinées d'un peuple. Nous délivrer du sortilège politique fut le premier service que nous rendit Le Devoir et peut-être le plus grand. Il nous a refait une vue synthétique, hiérarchique des choses et des valeurs; en ce pays il a aéré les cerveaux français. Nous avions perdu l'habitude et le goût des discussions d'idées pour ne plus nous abêtir que dans les disputes d'hommes et de clans. Le journal devenait un cinéma de la plus médiocre espèce, empiffrant les intelligences d'insanités burlesques et d'imageries de cirque, les noyant peu à peu sous le flot de la niaiserie submergeante. Le Devoir, non pas lui seul, non pas lui le premier, mais lui plus que tout autre, nous a ramenés au sens, aux qualités de notre culture, à l'équilibre de l'ordre. Par sa seule facture il imposait cette discipline. Chez lui les éléments d'amorce, nouvelles, dépêches, feuilletons, retournaient à leur rang qui n'est pas le premier. Et une large partie de notre public refaisait connaissance avec le journal d'idées et d'allure française.

Le Devoir a été un magnifique ouvrier de salut national. Après lui il ne fut plus possible d'égorger les minorités françaises ni de violer aucun de nos droits dans la complicité du silence. L'impérialisme anglo-saxon vit se lever contre ses doctrines un combattant d'une superbe vigueur d'idées et de plume; il trouva dans M. Henri Bourassa son plus redoutable adversaire. Pourtant l'action purement néga-

tive, l'œuvre de simple défense, n'était pas faite pour suffire au journal nationaliste. Dès ses débuts il voulait d'une action qui fût puissamment constructive. Le salut national, il l'apercevait dans une œuvre dont l'ampleur, le dessin général, dépassaient de beaucoup les problèmes exclusifs de ce domaine. Il comprit, ce qui était assez rare il y a dix ans ou quinze ans, que les progrès humains ne sauraient s'isoler, que tous sont faits de plusieurs pièces et que les solutions durables et bienfaisantes appartiennent aux larges synthèses doctrinales. Le Devoir arriva donc avec une doctrine non pas à faire mais déjà faite, une doctrine coordonnée, « compréhensive », qui embrassait tous les aspects de la vie d'un peuple, tous ceux de nos besoins particuliers, doctrine qui, au contact des réalités, a pu se préciser, se parfaire, mais qui est restée la même dans sa riche et complète substance, empruntée à l'économie politique et sociale chrétienne. Si les nécessités de l'heure ont imposé parfois au journal de laisser au premier plan les questions politiques, nul autre cependant n'a autant que lui suscité, patronné, soutenu les entreprises intellectuelles, économiques, nationales, sociales, religieuses. Et toujours il l'a fait méthodiquement, avec les mêmes données sûres, laissant deviner sous chacun de ses efforts isolés, la présence d'une doctrine qui embrasse de plus vastes choses.

C'est pour s'être constamment guidé d'après ces vues qu'aujourd'hui il paraît effectuer ce que déjà quelques-uns appellent, assez improprement, sa dernière évolution. Ceux qui veulent être justes diront mieux: Le Devoir n'a pas changé son programme, il le développe. Parce que les circonstances le lui commandent, il ramène à leur plan les préoccupations d'ordre social et moral; il reconstitue davantage la hiérarchie des valeurs. Si l'on tient absolument au mot, nous dirons qu'il est dans la destinée des œuvres

1

ioyales d'aboutir à cette évolution. Si l'ordre social chrétien est l'unique vrai, l'unique qui garantisse efficacement le respect des lois fondamentales, le seul qui garde les promesses de progrès et de stabilité immortels, comment empêcher les hommes de foi et de sincérité d'apercevoir, un jour ou l'autre, que le bonheur et la durée des peuples sont avant

tout une question de surnaturel?

Cela seul est déjà une garantie d'avenic pour le Devoir. Il en est d'autres qui lui viennent de son passé. Le mouvement qu'il a si laborieusement déterminé travaille maintenant pour lui. Il ne peut que bénéficier du réveil des aspirations françaises. Non, l'histoire prochaine ne paraît pas devoir s'écrire dans le ton pacifiste. Certes, de toutes nos forces, de toute notre bonne volonté, nous voudrions croire à une ère de « bonne entente », à la chimère d'une paix perpétuelle dans notre petite société des nations canadiennes. En vain cherchons-nous autour de nous les éléments de cette espérance. Il faudra autre chose que la conférence d'éducation de Winnipeg pour nous faire entonner l'antienne. Les guerres sociales, prééminentes et grandissantes, nous sépareront de plus en plus des autres provinces de tout le large passé de nos doctrines et de nos solutions. Le gigantesque rêve de domination universelle où s'enchante depuis la guerre l'esprit britannique, n'est pas fait pour accroître en ce pays la force de la morale et de la justice. Nous avons encore besoin de défenseurs. A mesure que sous l'aiguillon de la lutte, s'éveillera le sentiment de nos devoirs pieux envers notre race et notre foi, à mesure que grandiront la réalité de nos périls, la conscience de nos responsabilités, de plus en plus vers les chevaliers du droit, vers les sauveurs des intérêts spirituels, s'en ira l'hommage des cœurs droits.

Lionel Groulx, ptre.

<sup>10</sup> janvier 1920.

#### A TRAVERS LA VIE COURANTE

L'année Au seuil d'une nouvelle année l'esprit cherche parfois 1920 à percer les voiles de l'avenir. Il voudrait découvrir ce que recèlent les mois qui viennent. Que sera 1920 sur la terre canadienne pour la langue française? Une année de progrès ou une année de recul? Les bouleversements politiques et sociaux qui s'annoncent lui seront-ils favorables ou défavorables? L'ascension d'une nouvelle classe, moins cultivée, mais plus simple, plus attachée au sol, aidera-t-elle à la reconnaissance de ses droits?

Ce sont là des problèmes difficiles que nous n'entreprendrons pas de résoudre. Une seule chose nous paraît certaine : la situation de la langue française en 1920 comme on 1919 dépend d'abord de nous, Canadiens français. C'est notre attitude envers elle, le soin que nous prendrons de la cultiver nous-même, de lui donner la première place à l'école, de la maintenir au foyer et dans nos relations sociales, de la faire pénétrer davantage dans la vie économique et politique, c'est ce soin qui décidera de son sort.

## Interventions fructueuses

Le cas Barré n'est-il pas instructif à ce sujet? Sans les démarches de quelques patriotes, une nouvelle et large brèche se pratiquait dans le rem-

part de nos droits. Sachons donc multiplier les interventions utiles. Ne comptons pas trop sur notre voisin, si bien disposé soit-il. Agissons nous-mêmes. Tel a bien pu s'engager à protester que la négligence, le surcroît des affaires ou même une certaine lâcheté paralyseront au bon moment. Suppléons à son inactivité. D'être plusieurs d'ailleurs à intervenir ne donnera que plus de poids aux démarches.

On se rappelle, par exemple, l'incident de la Compagnie Canadian Steamship. C'est le nombre imposant des signataires de la requête, c'est l'appui que lui donna la Lique des Droits du français qui la firent bien accepter. Mais cette affaire n'est pas encore réglée. Il y a eu simplement promesse. Pour qu'elle soit remplie, il faut que ces jours-ci la Compagnie en cause se décide à faire imprimer des menus et des affiches en langue française dont elle ornera ses bateaux à la prochaine saison. Or, comme nous l'avons déjà écrit, rappeler cette promesse, insister pour qu'on y soit fidèle, est presque une nécessité. La Lique

des Droits du français vient d'accomplir cette démarche. De même aussi la Chambre de Commerce et l'Union régionale (A.C.J.C.) de Chicoutimi. Qu'à leur suite, d'autres groupements agissent : sociétés Saint-Jean-Baptiste, cercles de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, Association des Voyageurs de Commerce, etc., etc. Notre apathie a laissé se créer peu à peu une situation humiliante. Force nous est maintenant, si nous ne voulons pas perdre à jamais nos droits, de réagir énergiquement.

Québec Cette urgente nécessité, une jeune et vaillante entre en lice société de Québec, la Société des Arts, Sciences et Lettres, l'a comprise. Lors de la première de ses conférences publiques annuelles, en décembre dernier, son président, M. Onésime Gagnon, avocat de haute culture, prononçait les paroles suivantes:

« Aussi bien, la Société des Arts, Sciences et Lettres, se rappelant le mot de Laprune, que vous me permettrez de répéter encore ici: « On ne devient pas, on ne demeure pas un homme dans l'ordre intellectuel, si l'on ne sait livrer des batailles », — a voulu former, cette année, un comité de quelques membres qui devront étudier par quels moyens nous pourrons faire respecter dans Québec ou ailleurs, les droits du français. Nous agirons avec tact, modération, mais avec fermeté et ténacité. La Société des Arts, Sciences et Lettres devra chercher à savoir si Québec doit être et rester une ville française, si certaines de nos maisons de commerce ne vont pas bientôt commencer à rougir d'afficher une raison sociale anglaise, des étiquettes et des annonces anglaises, quand leurs membres, leurs directeurs, leurs associés et leur clientèle sont de race française.

« La Société des Arts, Sciences et Lettres se demande, par exemple, s'il n'est pas possible, — puisqu'à Londres dans les grands hôtels les menus sont écrits en langue française, — s'il n'est pas possible que dans nos hôtels gérés par des Canadiens français, fréquentés par des Canadiens français, les droits de notre langue soient également respectés.

« Les droits de notre langue, voilà l'héritage sacré que nous avons à défendre et que nous défendrons. Pour cela nous ferons appel à tous les groupes intellectuels de cette ville et surtout à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française, à la Fédération Universitaire, à la Chambre de Commerce. La Société des Arts, Sciences et Lettres a voulu commencer sa troisième année d'existence par ce geste d'action

française. Elle espère que le public lui prêtera une aide généreuse et efficace.

« Nous avons cru que s'il incombe à tous les Canadiens français de défendre l'héritage sacré de nos traditions, les Québecois ont spécialement le devoir de veiller à ce que notre vieille cité garde son caractère de ville française. Pour nous inciter à l'action, nous nous rappellerons ce mot de Jules-Paul Tardivel : « Ne mettons jamais notre drapeau dans notre poche. »

#### A l'assaut du Château-Frontenac

Bravo! s'écrieront avec nous, en lisant cette déclaration, tous les amis de la langue française. Bravo! Québec comme

Montréal avait besoin d'un groupe de ligueurs. Les voici qui se lèvent, bien décidés à agir. Grâce à eux, nous n'aurons plus le spectacle humiliant des députés de la province, d'une province qui se targue de rester fidèle à ses traditions — Je me souviens n'est-il pas sa devise ?— attablés dans une salle d'hôtel, devant des menus exclusivement anglais, et obligés par conséquent d'indiquer en anglais les plats qu'ils désirent. Dans la capitale de la race, à l'endroit où logent la plupart de ses députés, où ils se réunissent au sortir des séances du Parlement, après avoir travaillé à consolider l'œuvre des ancêtres, à faire passer dans les lois nos aspirations ethniques, ce n'est pas leur langue qui prévaut, c'est celle des garçons d'hôtel!

Quand les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres n'auraient fait que ramener le Château Frontenac au respect de la langue française, ils auraient bien mérité de leurs compatriotes.¹

#### Le département des Postes

Il est une autre institution qu'il faut auss ramener au même respect, c'est le département des Postes de Montréal. Dans les serr

in V

SI

a

le

d

vices où les avis bilingues n'existent pas, vous êtes certain, si vous ne faites pas une demande spéciale, de recevoir un imprimé anglais. Un ami, au nom bien français, me montrait dernièrement une carte postale qui n'avait pas atteint son destinataire et lui était revenue avec cette seule inscription: not known at Montreal. Or deux jours aupara-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Je corrigeais les épreuves de cette chronique quand je reçus d'un ami, de passage à Québec, le premier menu bilingue du Château-Fronteeac. C'est une victoire dont il convient de se réjouir.

vant les postes de New-York lui avaient renvoyé, pour la même raison, une de ses lettres, après y avoir imprimé cet avis bilingue : Misdirected-Adresse incorrecte.

On voit la différence d'attitude. A quoi l'attribuer, si ce n'est à la volonté de quelqu'un — est-ce le ministre des postes, ou des chefs locaux, ou quelque employé subalterne? — d'ostraciser la langue française. Ici encore donc, des démarches énergiques et constantes s'imposent. Elles réussiront pourvu qu'elles ne soient pas trop isolées, qu'elles viennent de plusieurs personnes.

# Programme annuel

Que ce soit donc un des articles principaux de notre programme de ligueurs pour la nouvelle année: intervenir sans relâche auprès des autorités qui vio-

lent nos droits, les harceler jusqu'à ce qu'elles nous rendent justice.

Je me suis permis d'insister sur ce point parce qu'il est important, et aussi de grande actualité, comme l'ont démontré des événements récents. Mais il ne faudrait pas négliger les autres, ceux que j'énonçais au début de cette chronique et sur lesquels d'ailleurs j'aurai l'occasion de revenir : la culture personnelle de la langue; la place à lui donner—une place sans rivale— à l'école; son maintien au foyer et dans les relations sociales.

La mystique de Mais tout cela suppose une volonté, une, notre oeuvre volonté soutenue par des idées claires et fermese par une doctrine, ce que j'appellerais la mystique

par une doctrine, ce que j'appenerais la mystaque raison et d'enthousiasme, nos efforts ne dureront poi nt. Le premie insuccès, apparent ou réel, la première critique un peu âpre les auront vite abattus. Appuyez-les au contraire sur une base doctrinale solide sur cette somme formidable d'arguments que présente la défense de la langue française en terre canadienne; vivifiez-les de cette généreuse ardeur, de cette flamme brûlante qu'allument les grandes causes dans les cœurs nobles : ce sont des chevaliers intrépides, qui descendent dans l'arène. Puisse 1920 voir surgir à travers le pays des groupes nombreux de ces ligueurs!

Pierre Homier.

#### JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

# LES «SILHOUETTES PAROISSIALES» DU P. LOUIS LALANDE¹

Tracer une silhouette de l'auteur tel qu'il apparaît dans ces trois cents pages pleines de vie serait œuvre bien propre à tenter un critique plus habile. Il y aura bientôt un quart de siècle que le Père Ls Lalande combat d'estoc et de taille et depuis les carêmes fameux du Gesù jusqu'aux dernières pages des Silhouettes paroissiales, on retrouve la même âme d'apôtre. Que ce soit avec un ancien camarade dévoyé (Entre (amis) ou dans des conversations familières avec les jeunes (causons) le Père Lalande aime la controverse. Veut-il présenter à ses auditeurs les hommes qu'il préfère, il dresse devant eux deux lutteurs infatigables : Veuillot et de Mun. Désire-t-il donner un mot d'ordre, il fait une conférence sur la Fierté. Il ne peut souffrir la lâcheté ou les traver dangereux et de sa plume alerte, déclare la guerre à nos défauts nationaux et exalte les vertus qui nous grandiront.

On sent qu'il est de bonne race, et la figure de l'Ancien qu'il évoque au début de son livre, doit lui rappeler le vaillant Canadien qui a donné au pays une nombreuse famille et trois de ses fils à la Compagnie de Jésus: « le type fier, habillé d'étoffe du pays, muselé d'acier et taillé en force, pétri d'honnêteté, de rude franchise, de courage joyeux, dans les labeurs et la faim, sacré par tous les privilèges de la vieillesse, de la foi profonde, du travail fécond et nourricier de la race; — un de ces anciens à qui nos mœurs laissent peu de successeurs, un de ces humbles qui nourrissent la Patrie sans songer qu'ils sont grands patriotes, un des forts qui accomplissent tout leur long devoir héroïque, et qui riraient de s'entendre appeler des héros. » (Un Ancien, p. 11).

A semblable école, le P. Lalande a reçu une éducation qui ne cadre guère avec certaines théories modernes, et si M. l'abbé Perrier a trouvé dans les Silhouettes paroissiales des sujets de prônes, parents et maîtres peuvent y puiser largement de salutaires principes. Avec un tel guide, ce

<sup>1</sup> Vol. 1-16, 300 pages. Imprimerie du Messager, Montréal, 75 sous, (par la poste, 85 sous.) Distributeur pour le commerce: Service de Librairie de L'Action Française, 32, Immeuble de Sauvegarde, Montréal.

n'est pas en serre chaude qu'ils élèveront leurs enfants, et ils apprendront à en faire des hommes. Relisez *Un fils à papa*, (p. 119) et *Les conseilleurs*, (p. 76) vous verrez comment l'auteur entend les devoirs des parents. L'égoisme et la faiblesse des chefs de famille, n'est-ce pas la grande plaie de l'heure présente? Si l'on a tant de *bouches molles* et de cœurs veules, c'est que dans la conduite comme dans le langage on a laissé l'enfant se former seul et on ne l'a pas redressé.

Le brillant causeur dénonce avec énergie le manque d'idéal des apathiques et des lâches qui gardent notre âme coloniale, défiante d'ellemême et soumise. Il comprend la grandeur de notre peuple, et cherche

à lui inspirer un légitime orgueil et une louable ambition.

Le Canadien doit sans doute porter les yeux plus haut que l'or et les biens d'ici-bas: il est à plaindre le père de famille qui, « à travers une éducation et des conseils tout humains ne fait pas briller un rayon de soleil, car, dit le P. Lalande à un brave Écossais qui lui expose une théorie terre à terre: « A travers ces industries mercantiles, ces moyens habiles de faire de l'argent et de vivre à l'aise, toutes ces vertus naturelles enfin, il devrait passer un souffle surnaturel et des rayons d'Évangile. » (Gros bon sens, p. 174).

Ces conseils et bien d'autres que les parents pourront glaner sont de nature à faire réfléchir et à faire mieux comprendre l'importance de

l'éducation familiale.

e

Le P. Lalande s'adresse aussi directement aux jeunes. Depuis les heures déjà lointaines où il enseignait la philosophie, il en a suivi plusieurs et s'est donné avec amour à leur formation. Dans Nu-peids, p. 28, il esquisse presque avec une gamine malice la silhouette de trois gosses de douze ou treize ans... « Ils allaient, déchaussés jusqu'aux genoux, se chamaillant pour deux tranches volées à la devanture de l'épicerie du coin, sales, effrontés, baragouinant des grossièretés, le museau barbouillé et la tête en fourmilière, la chemise en loques frissonnantes au vent, des culottes fin-de-canicule, aussi peu décentes que peu confortables pour l'hiver. » A peine le croquis achevé, le ton se hausse : le moraliste cherche l'âme sous la repoussante enveloppe, et il en profite pour tirer de cette scène de la rue une mâle leçon de fierté nationale.

A l'adolescent de vingt ans, il veut donner un modèle. Les quatre ou cinq pages intitulées *Un jeune*, (p. 35), constituent presque'un programme de vie et un cours de politesse. Ce qu'il détestera de toute

Dans Soldats, page 112, il exalte ceux qui savent défendre leur foi et vivre leurs principes.

son âme chez le jeune homme et partout, c'est tout ce qui, de près ou de loin, dénote un manque de caractère. On reconnaîtra en effet au P. Lalande, le courage de ses idées et rien ne lui déplaît autant qu'un acte de couardise. On sent que tout se révolte en lui. Dans Bouches molles, il stigmatise le défaut d'articulation, parce que selon la belle parole de Liebnitz qu'il cite : « Entre la langue et le caractère d'un peuple, il y a la même relation mystérieuse qu'entre la lune et la mer ». Plus encore que l'anglicisme, il faut combattre la mollesse des lèvres. « Apprenons aux enfants, aux éducateurs, surtout aux très puissantes éducatrices que sont les mères de famille, à faire vibrer sur les lèvres canadiennes les fermes syllabes ».

En quelques pages, le Père campe devant nous « le courageux » (p. 126.) flagelle l'égoïste élevé chez soi à l'abri de tout effort, dans un nid confortable, sans autre bien que l'argent.

Où le ton s'élève jusqu'à l'indignation, c'est en présence des apathiques et des nonchalants, des gens qui se laissent vivre et n'ont pas le courage de penser par eux-mêmes.

« Le flegmatique (Kondiarontk, p. 250), c'est l'être sans transparence, sans sentiments mis dehors... son âme est ce qu'elle est, c'est à vous de la chercher, mais vous ne trouverez jamais, si vous attendez pour la découvrir le regard révélateur de son ceil, un froncement de son sourcil, un épanouissement de joie dans sa physionomie, un frisson de son être ému. Le flegme est un mur, l'homme est derrière, allez-y voir si vous pouvez ».

Lisez ailleurs (Le quatrième, p. 163) le portrait du lymphathique : « Ses deux yeux bleus sont tendres avec des regards alanguis. Ses attitudes ont toujours l'air de demander un appui : debout, on voit bien qu'il veut s'asseoir; et assis, qu'il voudrait se coucher. Sa démarche traîne, elle flageole comme celle d'une fillette anémique. Deux épaules lourdes et bien nourries portent sa tête mal assurée couverte d'une chevelure plus soyeuse qu'une filasse et séparée, au centre, par une impeccable raie. Dans ce cadre, une physionomie sans oui ni non, illisible...» Plus loin, (p. 209), se dessine le « timide » sous toutes ses formes, et il y a là un véritable traité pour guérir ce pitoyable défaut.

Le père Lalande ne reste pas toujours dans le genre sérieux et son esprit satirique aime à peindre nos travers. Vous voyez défiler devant vous toute une série de ridicules que vous reconnaissez pour les avoir souvent aperçus... chez les autres, et peut-être même découverts un

peu... chez vous. Voici l'égoïste odieux (Je...moi 107), l'incorrigible bavard qui se grise de mots (L'homme qui parle et l'homme... p. 191), le neurasthénique (p. 53). Avec allégresse, l'auteur raille ceux qui sont atteints de dénigromanie.

Souvent le ton est encore plus léger (Un record p. 256; Les crampons en l'air, p. 170; Le piano, p. 110). Il arrive même que le trait est un peu forcé et que la silhouette devient une charge. Ce ne sont pas les endroits qui plaisent le mieux, ce ne sont d'ailleurs que de rares morceaux et le Père se retrouve chez lui dans des sujets plus graves.

Il y a, au début du livre, de fort belles pages sur la responsabilité de l'écrivain et du lecteur, (p. 14), sur le roman contemporain dans lequel, sous prétexte d'art, tant d'âmes se déflorent. (*Liseuses*, p. 19), Et quand il s'agit de Veuillot, l'auteur ne peut se lasser de glorifier le grand polémiste dont « l'œuvre, comme toutes les œuvres de foi, de justice, de vérité et de grand art, n'a rien perdu, ni de ses leçons profondes ni de ses beautés. » (p. 99)

Parmi les morceaux les mieux réussis, il faut compter, me semble-til, ceux que le P. Lalande a consacrés à ses deux frères en S. Ignace: Le P. Rottot (p. 65) et le P. Durocher (p. 150). Le premier nous offre une admirable leçon de bonté et de charité et l'on ne peut s'incliner sans émotion devant « l'apôtre dévoué jusqu'à l'héroïsme discret, jusqu'à se faire complice dans son corps, et sans rien dire, de la maladie qui le tuait, oublieux de lui-même jusqu'aux excès de la faim, humble et fatigué jusqu'à l'épuisement, constant jusqu'à l'agonie... » et donnant toute sa vie sans compter. L'hommage rendu au vaillant lutteur théologique que fut le P. Durocher n'est pas moins touchant, et tous ceux qui l'ont connu, savent quelle passion de la vérité anima toujours l'excellent professeur, et nul ne sera surpris de sa réponse à la mort qui frappait à sa porte : « Je vais enfin contempler ce qu'il y a de plus grand et de plus splendide, l'essence divine. »

A côté de ces portraits, l'auteur des Silhouettes nous en montre d'autres pleins de charme; Mlle Anne-Marie (p. 224); Suzanne (p. 234) que le devoir présent prive des joies du Carmel, et surtout Mon vieux curé, p. 56, dont « la gloire ne claque pas augrand vent de la célébrité; tout au plus est-elle comme la bannière qu'on porte avec respect aux jours de procession, ou qui ondoie doucement dans l'ombre du sanctuaire, sous les yeux de la madone, quand on ouvre les fenêtres de l'église ».

Il y a enfin dans les Silhouettes paroissiales, quelques articles que chacun devrait méditer. Le féminisme (p. 197) la mode (p. 217) le dévouement des Sœurs de la Providence, voilà des sujets que l'auteur traite avec bonheur, et il touche à la haute éloquence dans Joyeuse vieil-lesse, ou il célèbre des Sœurs jubilaires.

On l'aura constaté dans cette analyse un peu confuse et forcément incomplète, la variété des sujets ne manque pas. Le style est alerte, les images surgissent nombreuses et la phrase est originale. Le lecteur parcourra avec agrément ces pages pleines d'entrain où souvent le sourire fait place à l'émotion, d'où le rire lui-même n'est pas absent. Nul ne fermera ce livre sans y trouver matière à sérieux examen. N'est-ce pas le plus bel éloge que l'on puisse décerner à l'auteur dont la personne apparait vivante presque à chaque ligne? Il y est tout entier le prêtre au physique robuste, à la haute stature, fier de sa race et heureux de lui faire honneur. Il a puisé au foyer paternel les sentiment de dignité qui lui sont chers, et la droiture qui ne peut souffrir une vilenie ou une injustice.

Il rêve une jeunesse forte, au langage bien articulé, à l'âme franche et haute, soucieuse de se distinguer dans un tournoi athlétique aussi bien que dans une joute intellectuelle. Comme les « Anciens », avec plus de conscience de ses sentiments, il aime la patrie et l'Église et ne peut souffrir qu'on les raille ou les dédaigne. Aussi n'a-t-il pas assez de mépris pour le Canadien qui rougit de n'être pas Américain, pour le lâche qui dissimule ses croyances, pour l'apathique, sans autre idéal que de servir. Avant tout, c'est un apôtre : apôtre de la langue qu'il aime et qu'il défend, de la race dont il dénonce les défauts et encourage les aspirations, de la parole de Dieu qu'il a fait retentir à travers tout le continent. Aussi mérite-t-il d'avoir un jour, non pas une simple silhouette, mais un portrait fièrement tracé et digne du religieux qui occupe un si noble rang parmi les fils de Loyola.

Alphonse de Grandpré, C.S.V.

### RETARDS

Par suite d'une série de contretemps, dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs, cette livraison de l'Action française est de

plusieurs jours en retard. Pareillement, nous sommes contraints de remettre à février la chronique de M. Héroux sur les groupes extérieurs. Elle paraîtra en même temps que celle de M. l'abbé Maurault sur le mouvement artistique.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

0 0

r

Nos conférences — L'encombrement des matières, dans ce numéro retardé, est tel que nous pouvons à peine, et à grande hâte, noter quelques traits de notre vie pendant le mois. Enregistrons tout au moins notre grande conférence de la salle Saint-Sulpice, où M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.s., a fait à grands traits l'histoire des universités, sous la présidence d'honneur de M. Arthur Surveyer, ingénieur, qui a prononcé une fort intéressante allocution. Notre premier secrétaire général, M. le docteur Joseph Gauvreau, avait bien voulu, au début de la séance, rappeler et préciser les origines et le dessein de l'Action française. Il parlait avec toute l'autorité d'un auteur.

Enregistrons aussi les deux conférences données à Ottawa, d'accord avec l'*Institut canadien-français*, par M. Jean Désy, qui traita de *Marc Lescarbot*, et M. Émile Miller, qui parla de géographie canadienne.

A Montréal, nous avons eu une initiative scolaire et paroissiale fort intéressante, dont il sera question dans notre prochaine livraison.

\* \* \*

Notre revue — Au début de l'année, nous redisions à nos amis, avec une énergie accrue par l'expérience : Faites lire la revue, c'est elle qui est le centre de tout notre mouvement. Il nous faut bien ajouter aussi, hélas ! pour un millier de retardataires : Payez votre abonnement. Vous ne savez pas le tort que vous nous faites ainsi. Autrement, vous ne nous l'auriez causé.

Réfléchissez plutôt: La revue, déduction faite de toutes recettes, coûte 7 sous le numéro, soit 84 sous par année. Les frais de perception de 1,000 numéros en retard, se chiffrent à peu près ainsi: frais de timbres, \$25; enveloppes, \$6; factures, \$6; sténographie et autres petits frais, \$14 — soit \$50 — ou 5 sous à ajouter à chaque abonnement. Ce qui ramène celui-ci à 89 sous et laisse en tout et partout 11 sous pour couvrir la part des frais généraux afférents à la revue, les invendus, etc. Trouve-t-on que, sur une marge aussi minime que le serait la marge régulière de 16 sous, on ait le droit de pratiquer, par simple négligence, une coupure de 25%, quand, surtout, les rédacteurs donnent gratuitement leur travail?

Nous sommes sûr qu'il suffira d'appeler l'attention sur ce point bour qu'on s'empresse de rectifier une situation intolérable.

Jean BEAUCHEMIN.

#### PARTIE DOCUMENTAIRE

#### L'ORAISON FUNÈBRE DE M. LANDRY PAR Mgr LATULIPE

Nous empruntons à l'Action catholique du 24 décembre, 1919 le texte de l'oraison funèbre prononcée par Mgr Latulipe, en la basilique de Québec, aux funérailles du Sénateur Landry:

Defunctus est et planxerunt eum omnis Israel planctu magno. Il mourut et tout Israel le pleura et fit un grand deuil. I MACH. II 70.

La Sainte Écriture nous parle à cet endroit d'un noble vieillard qui avait pris les armes pour délivrer sa patrie opprimée sous le joug d'un tyran. Il mourut au fort de la lutte, sans avoir vu le jour de la liberté, laissant à ses enfants la tâche de continuer son œuvre.

Éminence,

Mes frères,

En présence de cette tombe qui vient de s'ouvrir et où dort paisiblement, en attendant la résurrection, celui qui fut l'honorable sénateur Charles-Philippe-Auguste Landry, je me demande ce qu'il faut dire.

Ma première parole monte vers vous, ô mon Dieu. Il nous semblait que nous avions encore besoin de ce lutteur, de cet avocat de la justice. Les pères de famille de l'Ontario comptaient tant sur ses lumières, sur son expérience, sur son zèle et sa fermeté. Il n'était pourtant qu'un instrument entre vos mains, ô Seigneur. Vous nous restez; que votre volonté soit faite et que votre saint nom soit béni.

Ma deuxième pensée est pour l'épouse affligée, pour la famille en deuil du cher défunt.

Nous sommes des chrétiens, nous savons que la mort n'est pas la destruction de la vie, qu'elle n'en est qu'un changement, une modification: Vita mutatur, non tollitur. Ne pleurons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Nous retrouverons dans une vie meilleure ceux qui nous précèdent portant dans leurs mains la palme de la tâche accomplie et au front le signe du salut.

Enfin, vous le comprenez sans peine, mon esprit franchit les murs de cette enceinte et il embrasse en ce moment tout un peuple. Je sens palpiter ici l'âme des 250,000 Canadiens français de la province d'Ontario, j'allais dire l'âme de tout le Canada français qui me demande d'exprimer la commune reconnaissance et d'adresser à Dieu, pour un insigne bienfaiteur, la prière de tous.

Éminence, vous avez bien voulu, plus d'une fois, nous encourager à la lutte; vous venez aujourd'hui vous associer à notre deuil : présentez vous-même au Tout-Puissant, avec l'hostie sainte, nos prières et nos larmes; répétez la supplication touchante de l'Église qui est en ce moment la supplication de tous : « O Seigneur, donnez-lui le repos éternel et qu'à jamais luise sur lui votre lumière ».

Le sénateur Landry vécut 74 ans. Il soutint pendant sa vie bien des causes, il fut mêlé à des événements divers. Il fut soldat, député, sénateur et simple citoyen. Il connut les luttes du journalisme et celles de la politique de son pays. Il eut des amis qui l'ont admiré et des adversaires qui l'ont combattu. Je n'ai garde de vouloir apprécier sa vie à aucun de ces points de vue que d'ailleurs je n'ai pas étudiés. Je me bornerai à considérer le cher défunt comme président de l'association des pères de famille de l'Ontario, en face d'une tâche laborieuse, délicate, pleine de difficultés. Je vous le montrerai ensuite comme chrétien en face de la mort.

Mes frères, j'ai cité tout à l'heure un texte du 1er livre des Machabées, voulez-vous me permettre de rappeler ici la page tout entière? Je ne ferai pas de rapprochements, vous les ferez vous-mêmes, si vous remarquez des analogies entre les événements d'alors et ceux qui se déroulent autour de nous aujourd'hui.

Antiochus avait rêvé lui aussi la fusion des races qui composaient son vaste royaume. Ut esset populus unus et relinqueret unusquisque legem suam. I Mach, I, 43, ce qu'Alexandre le Grand avait songé à opérer doucement et sans violence, Antiochus voulut le faire brusquement par la force brutale.

« Un seul peuple », disait la proclamation royale, unité de loi et de culte dans tout le royaume syrien. Un seul peuple, une seule nationalité, une seule religion.

Apparemment, la loi frappait tout le monde, mais c'était les Juifs qui étaient visés. Qu'importait aux étrangers et aux païens établis à Jérusalem qu'on changeât le culte et quelques prescriptions légales? Les faits prouvèrent d'ailleurs qu'on les inquiéta fort peu.

Aussi acceptèrent-ils d'un commun accord la nouvelle législation. Et consenserunt omnes gentes secundum verbum Antiochi. Il y en eut même plusieurs en Israël qui se laissèrent tenter. Et multi ex Israel consenserunt servituti ejus.

Mais la masse du peuple demeura fidèle aux traditions juives et c'est contre eux que furent dirigées toutes les batteries d'Antiochus.

Il leur rendit Jérusalem inhabitable. "Et fugerunt habitatores Jerusalem propter eos". Il prit leur argent. "Accepit argentum". Il chercha à les tromper. "Et locutus est ad eos verba pacifica in dolo". Puis vint la plaie des émissaires gouvernementaux. "Praeposuit principes populo qui haec fiori cogerent". On eut la lâcheté de s'attaquer aux petits enfants. "Natos possederunt. Jussit coinquinari animas eorum". Et on finit par déchirer et brûler les livres de la loi, "Libros pogis Dei combusserunt igne, scindentes eos".

C'est alors que le vieux Mathathias déchira ses vêtements, abandonna tout ce qu'il possédait dans la ville. "Relinquerunt quaecumque habebant in civitate," et se mit à la tête de ses frères pour les délivrer du joug qui pesait sur eux.

Fermons le livre sacré-et ouvrons, à une page que vous connaissez bien, l'histoire contemporaine. Certes, je ne veux pas insinuer que c'était Antiochus Epiphane qui dictait les lois au parlement de Toronto; mais les hommes se trompent et je suppose que le gouvernement avait été trompé.

Honnis soient les sectaires perfides et les lâches calomniateurs. Toujours est-il qu'on nous fit passer pour des ambitieux, des semeurs de discorde et des sujets déloyaux.

Vous savez ce qui arriva. On forgea des lois iniques. Pour arriver au but qu'on poursuivait on foula aux pieds le droit naturel, les principes élémentaires de la justice, les privilèges les plus sacrés, les lois de la pédagogie et les plus simples notions du bon sens.

On édicta contre nos écoles un règlement attentatoire aux droits des pères de famille, attentatoire à la vie de notre race, et quoique d'une manière indirecte, pareillement attentatoire aux droits de notre sainte religion. 600,000 pétitionnaires demandèrent le redressement de nos griefs. On se souvient comment ils furent éconduits.

On nous attaqua par la ruse et la famine. Ah! mes frères, encore une fois je ne veux pas faire de rapprochements odieux, mais laissez moi exhaler la plainte qui déborde de mon âme parce qu'elle s'y est accumulée pendant neuf ans d'angoisse.

En voyant le danger que couraient nos écoles catholiques, en voyant les divisions fratricides, les pièges tendus, les dénis de justice, les intrusions dangéreuses, nous, évêques, prêtres et catholiques de la province d'Ontario nous avons souffert quelquefois à l'égal des Juifs au temps des Machabées.

C'est alors que le Sénateur Landry fit le geste que tout le monde connaît et que le Canada français n'oubliera jamais.

Agé de 70 ans, affaibli par le travail, miné déjà par la maladie, prévoyant bien des ennuis et les déboires qui accompagneraient sa démarche, il quitta son siège de président au sénat et se mit à la tête de ceux qui étaient décidés de défendre leurs droits jusqu'au bout.

Écoutez les nobles paroles qu'il adressait au premier ministre du Canada le 22 mai 1916 : « Monsieur le Ministre, j'ai l'intention à titre de représentant autorisé des Canadiens français de l'Ontario, de prendre ouvertement leur défense. Pour accomplir ce devoir, il faut que je descende du fauteuil présidentiel que j'occupe au sénat. Je vous prie donc d'accepter ma démission. Je la donne pour me consacrer entièrement, libre de toute entrave, à la défense d'une noble cause que je veux tenir au-dessus des mesquins intérêts des partis politiques et pour le triomphe de laquelle il me fait plaisir de sacrifier les quelques années qui me restent à vivre. »

Il a tenu parole. Il a sacrifié sa vie pour la cause sacrée de nos écoles. Je n'entrerai pas dans les détails. Il a travaillé au grand jour, il a combattu visière levée et tous ont pu le juger à l'œuvre. Ceux qui ont vu et entendu ce vieillard déjà mourant, au congrès de février dernier, n'ont pas besoin que j'insiste. En voyant ses traits amaigris, en entendant sa voix éteinte, la parole du divin Maître se présentait d'ellemême à l'esprit : « Le bon pasteur est celui qui donne sa vie pour ses brebis ».

D'aucuns pourront lui reprocher des fautes, ce qu'ils appelleront des erreurs de tactique. Oh! que nous sommes sévères pour ceux qui

combattent et qui luttent, qui sont acculés souvent dans des situations sans issue, qui doivent parer des coups imprévus et prendre, sans attendre, des résolutions décisives. Quand la crise est passée, quand la fumée du combat s'est dissipée ils reconnaissent eux-mêmes qu'une autre tactique eut été meilleure et qu'ils ont porté des coups à faux. Eussionsnous fait mieux, dans des circonstances analogues? Que ceux qui ont lutté et qui sont sans péché lui jettent la première pierre.

Sa vie est maintenant du domaine de l'histoire. Libre à chacun de l'apprécier selon ses vues personnelles. Mais il y a une chose pourtant dont Dieu seul est juge sans doute mais dont je ne crains pas de me porter garant : c'est son intention. Devant Dieu je crois fermement que tou-jours elle fut droite. Il a voulu la paix, l'entente cordiale, la charité, mais celle qui est possible, celle qui dure, celle qui unit les âmes dans la justice.

Il est mort et la mort ne l'a pas surpris. Il l'a vue venir de loin. Pendant des mois, elle a projeté sur lui ses pénétrantes clartés et dans cette lumière qui éclaire la conscience, dissipe les illusions, replace toute chose à son angle véritable, il n'a rien rétracté, que dis-je? il a continué de prendre part à la lutte, de la diriger même, dans la mesure de ses forces.

Il est mort en présence de Dieu, confiant d'avoir combattu jusqu'à la fin les bons combats, ceux de l'Église et de son pays.

Il emporte les regrets et la reconnaissance de tous, des pères de famille dont il a défendu les droits, des petits enfants qui béniront à jamais sa mémoire.

Dors dans la paix bon et fidèle serviteur de l'Église, chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, chevalier commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre, bon et fidèle serviteur de la patrie, lutteur infatigable, et défenseur des tiens jusqu'au dernier soupir de ta vie.

Dors enveloppé dans un manteau de gloire, de la bénédiction du pape Benoît XV glorieusement régnant.

Nous l'espérons de la bonté divine, tu entreras bientôt dans la lumière de ton Dieu. Pour t'y introduire plus vite encore, compte sur la prière reconnaissante des Canadiens français; compte encore plus sur la prière innocente et affectueuse des petits enfants dont tu voulus être jusqu'à la fin le protecteur et le père.

AINSI SOIT-IL.